

Politiques publiques : « Peut-on faire confiance aux riches ? »

Dans sa tribune, le chercheur Thibault Gajdos estime que l'espoir du président de voir les riches investir dans les entreprises est démenti par les « Paradise Papers » et par deux études montrant que les plus fortunés trichent davantage que les autres.

LE MONDE ECONOMIE | 16.11.2017 à 11h05 • Mis à jour le 16.11.2017 à 11h13 | Par Thibault Gajdos (chercheur au CNRS)

Politiques publiques. Emmanuel Macron espère que les contribuables libérés de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) vont investir leurs richesses dans les entreprises françaises, et non pas dans des produits financiers bien plus rentables. Il espère aussi que les entreprises utiliseront les baisses de charges inconditionnelles qui remplaceront en 2019 le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour investir et embaucher, et non pour augmenter les dividendes versés aux actionnaires et les salaires de leurs dirigeants. Car Emmanuel Macron croit aux vertus de la confiance.

Son ministre de l'économie, Bruno Le Maire, est d'ailleurs le thuriféraire le plus enthousiaste de cette doctrine de la confiance, qu'il résumait par ces fortes paroles devant les patrons réunis pour l'université d'été du Medef, le 30 août : « *Je ne crois pas à cette logique de conditions, qui ruine le bien le plus précieux pour une économie : la confiance.* »

Lire aussi : Inégalités, fiscalité : « Prenons les chiffres tels qu'ils sont », disait Bruno Lemaire... ([/economie/article/2017/10/19/inegalites-fiscalite-prenons-les-chiffres-tels-qu-ils-sont-disait-bruno-lemaire_5203364_3234.html](http://economie/article/2017/10/19/inegalites-fiscalite-prenons-les-chiffres-tels-qu-ils-sont-disait-bruno-lemaire_5203364_3234.html))

Mais cette confiance est-elle en l'espèce bien placée ? S'il le fallait, les « Paradise Papers » (<http://abonnes.lemonde.fr/paradise-papers/>) viennent nous rappeler que les plus riches ne rechignent pas à exploiter toutes les ressources du droit pour diminuer leur contribution fiscale. Le premier ministre, Edouard Philippe, a noté que ces montages étaient souvent légaux, et en a conclu qu'il convenait de ne pas clouer au pilori leurs astucieux auteurs. Mais n'y a-t-il pas une légère contradiction à admettre ainsi leur capacité à utiliser toutes les failles légales afin de se soustraire à l'impôt, et « en même temps » à compter sur eux pour investir spontanément pour le bien commun ?

Propension supérieure à tricher

Surtout, cette confiance semble sélective. Le même Emmanuel Macron entend renforcer le contrôle des demandeurs d'emploi, et Bruno Le Maire écrivait dans son « contrat présidentiel » (il est vrai qu'il n'était alors « que » candidat à la primaire... de la droite) : « *Pire, le sentiment de devoir, celui qui incite à s'interroger sur les contreparties du bénéfice d'une aide sociale, est aujourd'hui en train de disparaître. Nous avons confondu soutien aux plus faibles et gratuité généralisée des avantages.* »

LES PLUS
TRICHEURS
NE SONT PAS LÀ
OÙ EMMANUEL
MACRON
ET BRUNO
LE MAIRE
LE CROIENT

En somme, Emmanuel Macron et son ministre ont confiance dans les riches, mais se méfient des pauvres. Cette défiance, alimentée par le discours de la droite dénonçant depuis dix ans « l'assistanat », a fini par infiltrer la société. Le Secours populaire s'en est d'ailleurs ému, et a consacré son dernier rapport aux préjugés dont sont victimes les plus défavorisés.

En réalité, les plus tricheurs ne sont pas là où Emmanuel Macron et Bruno Le Maire le croient. Paul Kiff (université de Berkeley) et ses collègues ont systématiquement étudié l'influence de la position sociale sur la propension

à tricher, mentir et enfreindre les règles (« *Higher social class predicts increased unethical behavior* », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 2012, [lien vers PDF en anglais](https://www.equalitytrust.org.uk/sites/default/files/research-update-social-class-and-ethical-behaviour.pdf) (https://www.equalitytrust.org.uk/sites/default/files/research-update-social-class-and-ethical-behaviour.pdf)). Dans sept situations différentes, dans et en dehors du laboratoire, les membres des classes supérieures trichent, mentent et enfreignent davantage la loi que les membres des classes inférieures. Une plus grande complaisance des riches à l'égard de l'appât du gain explique en partie ces résultats.

Le sens civique des pauvres

Afin de mieux comprendre les ressorts de ces comportements, David Dubois, de l'Institut européen d'administration des affaires (Insead), et ses collègues ont affiné l'analyse en distinguant les situations où l'on triche pour servir ses propres intérêts et celles où l'on triche pour rendre service à autrui (« *Social class, power, and selfishness : when and why upper and lower class individuals behave unethically* », *Journal of Personality and Social Psychology*, 2015, [lien vers PDF en anglais](http://faculty.insead.edu/david-dubois/documents/dubois-rucker-and-galinsky-2015-jpsp.pdf) (http://faculty.insead.edu/david-dubois/documents/dubois-rucker-and-galinsky-2015-jpsp.pdf)).

Lire aussi : ISF : « On ne peut pas croire en une possible “théorie du ruissellement” »

(idees/article/2017/09/21/isf-on-ne-peut-pas-croire-en-une-possible-theorie-du-ruissellement_5188965_3232.html)

Ils ont constaté que les membres de la classe supérieure trichaient davantage dans le premier cas, et ceux de la classe inférieure davantage dans le deuxième cas. Les riches et les pauvres ne se distinguent donc pas tant par leur respect des règles, que par les motifs pour lesquels ils sont prêts à les briser. Et si l'on peut faire appel au sens civique des pauvres pour les dissuader de frauder, la menace semble le meilleur moyen d'amener les riches à respecter les règles. Tout le contraire de ce que fait le gouvernement.